



La sociolinguistique en France aujourd'hui : les tendances et les équipes

Conférence à l'invitation du Centre de Recherche Bretonne et Celtique

Sociolinguistics in France today: trends and teams

Jean-Baptiste Marcellesi



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/lbl/9441>

ISSN : 2727-9383

Éditeur

Université de Bretagne Occidentale – UBO

Édition imprimée

Date de publication : 1 juin 1986

Pagination : 110-124

ISSN : 1270-2412

Référence électronique

Jean-Baptiste Marcellesi, « La sociolinguistique en France aujourd'hui : les tendances et les équipes », *La Bretagne Linguistique* [En ligne], 2 | 1986, mis en ligne le 10 janvier 2022, consulté le 15 janvier 2024. URL : <http://journals.openedition.org/lbl/9441> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/lbl.9441>

Ce document a été généré automatiquement le 15 janvier 2024.



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

La sociolinguistique en France aujourd'hui : les tendances et les équipes

Conférence à l'invitation du Centre de Recherche Bretonne et Celtique

Sociolinguistics in France today: trends and teams

Jean-Baptiste Marcellesi

- 1 Je vais tenter un tour d'horizon des recherches sociolinguistiques en France, et j'indique d'emblée qu'il y aura nécessairement des lacunes ; dans quelques mois, j'en saurai plus, car je suis chargé du recensement des travaux sociolinguistiques pour une bibliographie annuelle, à paraître en RFA, sur la sociolinguistique en Europe.
- 2 Pour définir la sociolinguistique aujourd'hui, on peut partir de termes caractéristiques, en particulier de son appellation de *linguistique des crises*, ou de l'opposition entre une linguistique « séculière » - la sociolinguistique - et une linguistique « régulière » - la linguistique descriptive d'un standard plus ou moins abstrait. Je pense qu'on peut définir la sociolinguistique par son objet : l'étude de la langue en relation avec l'ensemble des problèmes sociaux dans lesquels le langage est impliqué, directement ou non. Il s'agit d'une dénomination récente : elle remonte à quelque quinze à vingt ans. La première apparition du terme remonte sans doute aux années cinquante. Mais la préoccupation sociolinguistique n'a pas fait défaut aux époques antérieures.
- 3 On peut dire que la sociolinguistique en tant que discipline déclarée est née de l'aspect contradictoire de certains postulats de la linguistique : « toutes les langues sont égales en structure », « tous les locuteurs sont égaux en compétence » ; mais en même temps, la linguistique constate *l'inégalité de fait des langues, des locuteurs*, et diverses sources *d'aliénation linguistique* ; les conflits, le mal-être, en particulier quand les langues sont menacées de disparition. Toutes les sociolinguistes ont des caractéristiques nationales ou régionales ; ainsi, aux USA, la sociolinguistique est en rapport avec l'existence des ghettos et des minorités linguistiques ; en Italie, en rapport avec les problèmes de l'immigration interne, du Sud vers le Nord, et des campagnes vers les villes.

- 4 En France, on peut discerner deux axes principaux de recherche sociolinguistique : une *sociolinguistique scolaire*, au sens large, qui s'intéresse aux difficultés à l'école, en fonction des diverses composantes de la situation, et une sociolinguistique posant les problèmes des langues régionales, plus exactement, des langues *minoritaires*.

*

- 5 Je dois le lourd travail de transcription de la présente conférence à mon ami Louis Guespin qui m'a fait l'amitié de se charger de cette corvée. Qu'il soit ici remercié.
- 6 Historiquement, il y a eu hésitation terminologique entre *sociologie du langage* et *sociolinguistique* : le premier colloque de sociolinguistique à s'être tenu en France avec la dénomination « sociolinguistique » est le colloque de 1978 à Rouen¹.
- 7 Les problèmes abordés dans les congrès et rencontres sociolinguistiques ultérieurs en France (p. ex., Colloque de Montpellier sur les situations de diglossie, Symposium de Rouen sur les problèmes glottopolitiques), concernent majoritairement l'échec scolaire, l'alphabétisation, la politique linguistique des pays neufs, le statut des créoles, etc.
- 8 Comment envisager les *tâches* de la sociolinguistique ? Au XI^e Congrès des linguistes, Halliday a distingué 15 secteurs :
- macro-sociologie du langage et démographie linguistique
 - diglossie, multilinguisme, multidialectalisme
 - plurifonctionnalisme, développement et standardisation linguistique
 - phénomènes de pidginisation et créolisation
 - dialectologie sociale et description des variétés non standard
 - sociolinguistique et éducation
 - ethnographie de la parole
 - registres et répertoires verbaux ; passage d'un code à l'autre
 - facteurs sociaux du changement phonologique et grammatical
 - langage, socialisation et transmission culturelle
 - approche sociolinguistique et développement linguistique de l'enfant
 - théorie fonctionnelle du système linguistique
 - relativité linguistique
 - linguistique ethnométhodologique
 - théorie du texte.
- 9 Définition nécessairement très large ; en effet, la discipline se développe sous les pressions du « siècle », de la situation. Elle répond à des *besoins sociaux* évidents. Elle suscite un intérêt qui conduit parfois certains observateurs à craindre, à tort je pense, qu'il ne s'agisse d'une mode. En fait, la sociolinguistique est définie davantage comme *champ de problèmes* que comme discipline *formée autour d'un objet strict*. Certaines écoles retiennent des définitions beaucoup plus étroites ; elles tendent parfois à exclure du champ de la sociolinguistique tout ce qui n'est pas leur pratique propre. Je pense que *toute recherche qui se donne un objectif sociolinguistique est à prendre en compte*, et que les définitions réductrices sont insatisfaisantes.
- 10 L'élément « socio- », dans *sociolinguistique*, peut être interprété de diverses façons :
- « socio- » de *social* : la linguistique est alors mise en rapport avec la vie sociale, avec les *phénomènes sociaux non linguistiques*.

- « socio- » de *sociologie* : la mise en rapport s'effectue entre les *faits étudiés par la sociologie* et les *faits étudiés par la linguistique* ; la définition est alors plus étroite : elle suppose que la sociolinguistique se réduit à une discipline-pont. En outre, il s'agit généralement de la sociologie envisagée comme discipline quantitative (la sociologie positiviste) ; les faits linguistiques sont ainsi référés à une *analyse quantitative de la société*. On peut également, et c'est tout autre chose, faire la *sociologie de la linguistique* : par exemple le numéro de *Langue Française* consacré par J.-C. Chevalier et P. Encrevé à l'étude du marché de la linguistique. Enfin, les travaux des sociologues et des philosophes sur les thèmes de la reproduction sociale (B. Bernstein), du pouvoir par la parole (M. Foucault), du capital symbolique (P. Bourdieu), conduisent à la constitution d'une *linguistique des marges*, où, sans formation linguistique, nombre de chercheurs apportent des réflexions qu'il importe de prendre en compte. On peut se reporter, par exemple, aux leçons inaugurales du Collège de France : M. Foucault, R. Barthes, P. Bourdieu choisissent pour thème central de leur leçon le *pouvoir du discours*, et posent des problèmes essentiellement sociolinguistiques.

Concepts et méthodes de la sociolinguistique

- 11 Ils varient d'un pays à l'autre, d'une école à l'autre, et selon le champ de recherche. Ainsi, aux USA, la recherche sociolinguistique entretient d'abord des rapports étroits avec l'anthropologie (par l'étude des langues amérindiennes, v. Conklin, Nida), puis avec la sociologie, par la sociolinguistique de W. Labov. Des théories qui n'étaient pas proprement linguistiques à l'origine ont pu être introduites postérieurement, par exemple par le biais des actes de parole, par celui de la linguistique de l'énonciation, et par tout ce qui concerne l'étude de la variation au sens large : tout ce qui porte sur les stratégies, notamment les stratégies de changement de code en situation de bilinguisme. Cette orientation comporte deux courants, que l'on retrouve en France :
- une étude de la variation purement linguistique : ainsi, les grammaires polylectales (un volume leur est consacré par les Presses Universitaires de Lyon) cherchent à faire une description unifiante d'un ensemble de variations en s'en tenant uniquement au linguistique.
 - une recherche de même nature au plan linguistique, mais mettant la variation directement en rapport avec la vie sociale au sens large.
- 12 Faut-il reprocher au premier courant de s'en tenir uniquement au linguistique ? Certes, quand le travail ne comporte pas de référence à la vie sociale, le chercheur n'a pas cerné l'ensemble du problème ; mais, s'il s'en tient à une théorie purement intralinguistique de la variation, d'autres pourront reprendre son travail pour s'interroger sur la causalité sociale.
- 13 On s'aperçoit ainsi de la justesse de la formule du sociolinguiste italien Gaetano Berruto, pour qui la sociolinguistique est « une nébuleuse en expansion ». Avec J. Fishman, qui a hésité entre *sociologie du langage* et *sociolinguistique*, on a toutefois des définitions plus précises. Dans le titre de la revue qu'il dirige, *l'International journal of the sociology of language*, il s'en tient à *sociologie du langage* ; dans ses publications individuelles, il utilise volontiers *sociolinguistique*. On peut penser que *sociolinguistique* l'a emporté pour autant que ce terme, tout en mettant l'accent sur le rapport au social non linguistique, fait la meilleure part au linguiste. Ainsi, tandis que la psycholinguistique est surtout l'affaire du psychologue, en sociolinguistique, ce sont surtout les linguistes qui ont finalement occupé le terrain.

- 14 Signalons quelques ensembles de travaux : le Colloque de Francfort, *La sociolinguistique dans les pays de langue romane* publié par Norbert Dittmar et Brigitte Schlieben-Lange chez Gunter Narr en 1982 est presque contemporain du Colloque de Rouen de 78 : on y trouvera des textes intéressants sur les rapports entre langue dominante et langue dominée ; ce point est plus développé à Francfort qu'il ne l'avait été à Rouen. Le Colloque de Montpellier sur les situations de diglossie a travaillé sur les cas du catalan, de l'occitan et des créoles. Il y a eu des communications sur les méthodes, et des tables rondes sur les résultats d'enquête. Les actes du Colloque ont paru pour partie dans la revue *Lengas*, (les communications ponctuelles), pour partie dans les *Cahiers de linguistique sociale* (numéros 4/5) (les synthèses des tables rondes). N'oublions évidemment pas les actes du symposium de glottopolitique de Rouen ; un volume de prépublications est paru, et le numéro 7 des *Cahiers de linguistique sociale, problèmes de glottopolitique*, réunit communications non parues dans les prépublications et travaux des ateliers. Enfin, je signale quelques ouvrages plus courants : *l'Introduction à la sociolinguistique*, que j'ai écrite en collaboration avec B. Gardin, l'ouvrage intitulé *Sociolinguistique* de Joshua A. Fischman, et celui du même titre de Juliette Garmadi ; quand on compare ces diverses « sociolinguistiques », on constate qu'il s'agit de trois domaines presque entièrement différents, de trois univers qui se complètent. Puis un ouvrage de réflexion plus théorique : le numéro 209 de la revue *la Pensée, langue et société*.

La « linguistique sociale », un sous-secteur de la sociolinguistique

- 15 Dans la tradition soviétique, *sotsialnaia lingvistika* équivaut à *sociolinguistique* ; ainsi, chez Younous D. Decheriev. Au contraire dans notre ouvrage, B. Gardin et moi avons voulu, par le choix de ce terme, démarquer, à l'intérieur de la sociolinguistique, ce qui est de l'ordre du comportement collectif, laissant volontairement de côté ce qui est interaction, interpersonnel, micro-sociolinguistique, pour nous consacrer à l'étude du comportement linguistique des individualités collectives, partis, syndicats, *comportement linguistique* des individualités collectives, partis, syndicats, les « individus sociaux généraux », « formes générales d'individualité », bref, ce que nous avons appelé le *locuteur-intellectuel collectif*. Cette recherche intègre l'analyse du discours politique, et tout ce qui est comportement linguistique de communauté, conflit linguistique de communauté ; on aborde ainsi le *comportement linguistique de masse*.

Détermination langue/société

- 16 Restant dans le problème des rapports à envisager entre structures sociales et structures linguistiques, signalons les distinctions de Grimshaw, pour qui on peut énoncer quatre types de points de vue :
- 17 1. « la langue détermine la société » : cette attitude est connue sous le nom d'« hypothèse Whorf-Sapir » ; il s'agit en fait d'une systématisation par B.-L. Whorf de la pensée moins dogmatique de Sapir ; pour Whorf, la langue *structure entièrement* la connaissance qu'une communauté a du monde, c'est la *seule réalité cognitive* du monde. On peut rapprocher de cette attitude certaines formulations de R. Barthes : la langue

« est fasciste en ce qu'elle oblige à dire », « parler, c'est assujettir ». Selon ce point de vue, un pouvoir énorme est accordé au langage sur la société. Une attitude plus mitigée consiste à se faire sensible, comme souvent la sociolinguistique moderne, aux effets de feed-back des langues constituées sur le comportement des individus. Volochinov, plus ancien, annonce à sa manière ce point de vue : toute classe dominante tente de constituer une norme, à savoir *ce qui oblige à dire, et empêche de dire autrement* : « la classe dominante tend à conférer au signe idéologique un caractère intangible et au-dessus des classes, afin d'étouffer ou de chasser vers l'intérieur la lutte des indices de valeur sociaux qui s'y poursuit » (on parle de « Bakhtine »-Volochinov, *Le marxisme et la philosophie du langage* ; en France, le livre de Volochinov a été publié sous le nom de *Bakhtine*, sans raison convaincantes : R. Jakobson, qui avait déjà préfacé l'édition américaine, croit tout à coup se rappeler, pour l'édition française, que Volochinov n'a été qu'un prête-nom... De mauvaises langues suggèrent qu'on a pensé que Bakhtine, plus à la mode, se vendrait mieux).

- 18 Les théories posant l'antériorité du langage par rapport à la conscience vont vers une théorie de l'*autonomisation du langage* : c'est ainsi que pour R. Lafont (*le travail et la langue*) « la technologie la plus avancée peut bien paraître comme une retombée pratique de ce que le langage avait déjà produit ».
- 19 2. hypothèse inverse : les structures sociales déterminent le langage. C'est le point de vue qui prévaut souvent dans les histoires du lexique : la société rend nécessaires certains termes : dans le rapport entre langue dominante et langue dominée, le besoin se fait sentir d'importer ces unités... Il se trouve que c'est toujours la langue dominée qui éprouve ce besoin ; l'emprunt est à sens unique. Souvent, les termes sont importés avec les objets, ce qui conduit à l'idée d'une détermination de la langue par les découvertes scientifiques et techniques, les changements sociaux. On retrouve ainsi ce qui a été formulé de façon radicale par N. Marr, promoteur d'une théorie linguistique dominante dans l'URSS des années 20 à 50. (À la suite d'une discussion organisée dans la *Pravda*, ses théories ont été condamnées par Staline, qui, après avoir longtemps soutenu le marrisme, y a vu un danger de mise en cause des langues nationales autre que le russe et par conséquent un risque de tensions entre les peuples constituant l'URSS. Outre l'*introduction à la sociolinguistique*, le numéro 46 de *Langages* rend compte de ces discussions).
- 20 Certaines formulations de B. Bernstein sont elles aussi un peu mécanistes, dans l'optique de la détermination du langage par la structure en classes de la société. N. Marr comme B. Bernstein voient l'opposition des classes de façon assez vague ; on pourrait parfois ramener à « riches/pauvres ».
- 21 3. le langagier et le social non langagier seraient déterminés par un facteur plus profond ; il n'y aurait pas *causalité directe* dans les rapports langue-société, mais « cousinage ». C'est l'idée de D. Hymes, pour qui le facteur latent est la *culture*, cause à la fois de structuration sociale et de structuration linguistique. A.-J. Greimas, à sa façon, a une position voisine de ce point de vue, comme le montrent ses travaux sur la structure de la phrase, la structure des récits et celle des actions sociales. Il en va de même pour tous travaux qui ramènent les structures sociales et les structures linguistiques au biologique (*socio-biologisme* ou *biologisme social*). Même chez N. Chomsky, pourtant si éloigné des préoccupations sociolinguistiques, il y a, dans la théorie des universaux, quelque chose d'analogue. Les théories de D. Bickerton également entrent dans cette perspective. En revanche pour Grimshaw, cette

perspective n'est ni vérifiable, ni non plus falsifiable ; il est vrai que par ailleurs les hypothèses 1 et 2 ci-dessus ne se vérifient que de manière circulaire : elles ne peuvent prendre en compte les faits qui les contredisent.

- 22 4. la quatrième hypothèse se divise en deux branches ; globalement elle pose l'idée de la *covariance* entre faits sociaux et faits linguistiques. Mais cette co-variation peut se définir de façon différente, positiviste ou dialectique. *Le concept positiviste* de la covariance repère les faits, les met en rapport, mais refuse d'envisager la causalité. C'est la position de Bright. Les études qui établissent des grilles sociales, les projettent sur des faits linguistiques et déterminent des correspondances procèdent de cette démarche de pensée. Cette attitude n'est pas à rejeter : ces études établissent, constatent des faits. Mais elles retrouvent à une extrémité ce qu'elles ont mis à l'autre. Le choix d'un découpage social entraîne des effets de correspondance avec les faits linguistiques décrits, mais on ne sait pas si l'homologie, l'isomorphisme, n'a pas été fabriqué par artefact : la possibilité de jouer sur des structurations différentes des phénomènes a été exclue d'entrée.
- 23 Il faut aussi remarquer que cette attitude encourage à confondre quantitatif et social ; or la taille de l'échantillon ou du corpus, pour considérable qu'elle soit, ne garantit pas l'existence d'un groupe social. Se pose aussi le problème de la multi-détermination de l'individu social : si on se fonde sur l'opposition « être patient/être médecin », par exemple on est toujours aussi *autre chose*, même dans le colloque singulier. Le social ne saurait jamais se réduire à la relation par laquelle telle et telle partie de la société entrent en contact, en interaction : il intègre une part d'appropriation et de transformation du réel.
- 24 Il ne s'agit pas pour autant de refuser, par une critique facile, des travaux importants et sérieux. Les démarches de Labov tombent souvent sous cette critique, on ne les rejettera certes pas pour autant ; il a d'ailleurs tenu compte de cette objection, tentant d'éliminer les effets pervers de la covariance a priori par une modification de ses méthodes : étude micro-sociolinguistique, par infiltration de chercheurs dans les groupes sociaux, recours au descripteur « natif ».
- 25 *La version voulue dialectique* du concept de covariance postule l'existence de causalités réciproques ; l'unité n'est pas, dans cette perspective, homogénéité, et, par conséquent, il faut étudier la multiplicité des interactions, des rapports complexes pour lesquels le terme-à-terme est l'exception. Cette conception dépasse la méthode des grilles pour saisir la multiplicité des interactions.
- 26 Nous venons de suivre les distinctions de Grimshaw ; et pourtant on pourrait encore accroître le nombre des sociolinguistiques : il ne s'est agi là que de grands courants. Ainsi, pour la France, il faudrait ajouter tout ce qui tourne autour du lexique : les travaux qui replacent la réflexion dans le cadre d'un certain nombre d'activités, notamment toute l'école qui a suivi Jean Dubois dans l'étude du vocabulaire politique. Sur les langues techniques, on citera le travail entrepris par L. Guilbert de sa thèse sur la constitution du vocabulaire de l'aéronautique jusqu'à son dernier ouvrage sur la créativité lexicale ; à Toulouse, les recherches de J. Fossat (activités pastorales, commerciales, marchés, mines, et mise en rapport de ces activités socio-économiques avec la structuration des champs lexicaux).
- 27 Enfin, notons que la sociolinguistique tend à occuper le terrain de la communication au sens large ; il y a rupture avec la définition de la communication selon Saussure, et

cette rupture se fait claire avec Labov. Certes, il y a déjà eu le travail de Martinet (étude de la variation linguistique dans un camp de prisonniers), mais Labov est essentiel en ce sens. Chez lui, la langue est envisagée comme un tout hétérogène, constitué, d'une part, d'un vaste domaine invariant, et, de l'autre, de variables structurées socialement, selon une organisation qui fait partie de la compétence du locuteur, et qui est plus ou moins accessible à sa conscience. Nous l'avons dit, la méthode de Labov est quantitative et positiviste : sa définition des classes est déterminée par des critères quantifiables de revenus, de niveau d'instruction, etc. Les variables linguistiques servent, de manière consciente ou non, d'indices d'appartenance sociale. Ainsi, à Martha's Vineyard, la centralisation du -e- constitue une forme de la résistance culturelle d'une communauté sociale menacée ; à New York, l'articulation ou non du -r- dans les grands magasins est un indice de stratification sociale. Labov note l'importance des « variations stylistiques », c'est-à-dire de marqueurs plus contrôlés par le sujet parlant, qui peut grâce à eux moduler selon la situation de communication l'image qu'il veut donner de lui-même, ou signaler implicitement l'image qu'il a de l'interlocuteur. On pourra se reporter aux travaux des sociolinguistes de Paris VIII (Saint-Denis, précédemment Vincennes) sur ce point (P. Encrevé, B. Laks).

- 28 Il faudrait ensuite évoquer la *linguistique de l'interaction*, avec des travaux d'inspiration *ethnométhodologique* : on s'achemine ainsi vers la critique radicale de ce qui relève de la sociolinguistique quantitative : les grilles sont mises en cause non seulement pour leur non-correspondance au réel, mais comme *grilles en elles-mêmes* : pour les tenants de ce courant, il faut éviter de plaquer sur la réalité des catégories mises en place pour étudier d'autres phénomènes.

Les groupes de recherche sociolinguistique

- 29 Voici donc opéré un rapide tour d'horizon. Je vais maintenant présenter - pour ce que j'en connais - les principaux centres de recherche sociolinguistique, plus généralement les points où l'on fait de la sociolinguistique. Je laisserai de côté comme un secteur ayant sa spécificité celui du créole en France et dans les DOM-TOM.
- 30 Je viens de faire allusion à l'équipe de Paris VIII. Elle est organisée autour de linguistes qui travaillent avec le sociologue P. Bourdieu : P. Encrevé, B. Laks, A. Khim. Ce sont des laboviens de stricte obédience. Il s'agit pour eux de faire en France une sociolinguistique analogue à celle de Labov aux USA : mêmes procédures, mêmes méthodes et exclusions : c'est à leurs yeux la seule sociolinguistique possible. Les travaux sont très intéressants : ainsi, P. Encrevé a travaillé sur les liaisons et a posé les questions : qui fait les liaisons, dans quelles circonstances ; rôle d'indicateur de la liaison dans certaines circonstances, et de marqueur dans d'autres ; la liaison dans le discours politique ; P. Encrevé relève des différences qu'il considère comme sociales, par exemple entre G. Marchais et les autres hommes politiques contemporains, et il explique ces différences en termes de « populaire » vs « bourgeois ». Il faut signaler que, dans l'école labovienne, il existe une tendance à assimiler rapidement couches moyennes et bourgeoisie. B. Laks a travaillé sur des groupes de jeunes en banlieue. Enfin, c'est cette équipe qui a publié le numéro de *Langue française* sur la *sociologie de la linguistique*.

- 31 Autre groupe parisien, l'équipe des « papiers de travail » *Langage et société* autour de P. Achard ; la revue est utile pour les informations qu'elle contient sur l'activité sociolinguistique.
- 32 À Paris V, F. et D. François s'intéressent à la variation : chez F. François, la recherche s'oriente principalement vers la psycholinguistique. L'équipe est dans la filiation d'A. Martinet : on peut dire qu'il s'agit de fonctionnalistes ayant introduit des préoccupations quant au social non linguistique. Dans les mêmes orientations, on peut citer H. Walter, A.-M. Houdebine, A.-M. Lefevre.
- 33 À Villetaneuse, les recherches sociolinguistiques sont orientées vers la communication au sens large, avec Charaudeau.
- 34 Pour en finir avec la région parisienne, mentionnons quelque chose qui commence seulement, mais qui promet d'être intéressant : il s'agit d'un travail entrepris par le CREDIF, centre spécialisé dans le FLE (français langue étrangère), et la production de manuels pour cet enseignement : le CREDIF a lancé une recherche sur le *français des années 80*, français des médias, des supports publicitaires, etc. : la « parole circulante » (D. Lehmann, J. Cortes, J. Peytard et al.). L'équipe produira prochainement une revue chez Didier, alternant un numéro ouvert aux travaux d'autres groupes et un numéro consacré aux travaux de l'équipe du « français des années quatre-vingts ».
- 35 Passons à la province. À Montpellier, l'université Paul Valéry travaille en sociolinguistique dans trois directions, qui se réclament toutes de R. Lafont :
- une orientation à cheval sur sociolinguistique et sociologie de la littérature, avec P. Gardy ; la recherche est centrée sur la littérature occitane, à travers laquelle est étudié le conflit diglossique.
 - la revue *Lengas*, très intéressante pour l'approche du *fonctionnement diglossique* (articles théoriques de R. Lafont : on les retrouve dans *Langages*, n° 61, *Bilinguisme et diglossie*). On trouvera là des concepts pour l'analyse des rapports entre langue dominante et langue dominée. Nombreux travaux aussi sur le *francitan*, le *français d'oc* (français régional en domaine occitan) ; intéressantes études analysant la parole telle qu'elle est sur le terrain, avec un mélange des codes en situation de conflit diglossique ; signalons deux ouvrages : de Jean-Marie Marconot, *Le livre de Vauvert*, série d'entretiens, avec analyse du contenu et des pratiques langagières ; de F. Madray et J. Bres, *La parole ouvrière*, entretiens sur la grève de Ladrecht. Enfin le colloque sur *l'Identité* (Sommières) a abouti à l'ouvrage publié par l'Université Paul Valéry.
 - l'équipe des *Cahiers de praxématique*, qui met l'accent sur l'aspect dialectique de la pensée de R. Lafont ; (entre autres, F. Gardes-Madray, P. Siblot, J. Bres) ; la praxématique analyse les effets de sens dans le vocabulaire à partir des conflits ; elle vise l'histoire du signifié *se faisant*, et non vu comme un donné intangible.
- 36 À Aix, mentionnons le GARS, groupe aixois de recherche en intéressant du syntaxe, point de vue des méthodes ; animé par C. Blanche-Benveniste, le GARS s'occupe du français parlé, sur le terrain, dans la région. L'orientation est essentiellement syntaxique, et peut donner des méthodes d'approche pour tout ce qui est français régional. Le groupe publie régulièrement des *Cahiers*.
- 37 À Grenoble, l'équipe de Louise Dabène s'occupe essentiellement des problèmes linguistiques des immigrés ; les stratégies d'enquête présentées dans plusieurs publications peuvent s'appliquer à d'autres sujets que celui du français des immigrés ;

les problèmes de contacts de langues (immigrés, locuteurs bilingues, locuteurs diglossiques) ont d'évidents rapports.

- 38 J. Peytard dirige le CRELEF de Besançon ; le CRELEF est ouvert sur les problèmes de l'enseignement du français, langue maternelle ou langue étrangère, avec des publications de type nettement sociolinguistique, notamment une recherche récente sur le problème des *relations interculturelles* : questions de l'intégration, linguistique en particulier, des immigrés.
- 39 À Strasbourg, c'est une recherche sociolinguistique importante qui se mène autour d'Andrée Tabouret-Keller, même si celle-ci se considère d'abord comme psychologue : on lira par exemple sa contribution à *bilinguisme et diglossie (Langages)* sur le bilinguisme à Strasbourg ; également, un article de synthèse sur le concept de diglossie dans le numéro de la revue *La Linguistique* lui aussi intitulé *bilinguisme et diglossie*. Signalons la thèse récente de Pénélope Gardner-Chloros sur le code-switching à Strasbourg et dans la région, avec plusieurs enquêtes conduites dans une perspective souvent labovienne, mais avec toute une succession d'approches qui permettent d'avoir une idée de ce que sont d'une part *l'interaction* français/alsacien, et d'autre part le *discours* sur les concepts linguistiques régionaux et les rapports français/alsacien, alsacien/allemand, et français/alsacien/allemand.
- 40 Également à Strasbourg, dans le domaine strictement linguistique, je signale les travaux qui se mènent autour de Bothorel et Pela-Simon, notamment la thèse de Madame Bickel-Kaufmann sur les rapports français/alsacien à Andolsheim.
- 41 Enfin à Toulouse il faut noter tout le travail dirigé par Jean-Louis Fossat sous l'étiquette de *Dialectologie sociale* et qui comporte notamment la liaison linguistique/activités de travail.

L'équipe de Rouen

- 42 Espérant n'avoir pas commis trop d'injustices dans cette trop rapide revue, je passe à Rouen, pour évoquer notre équipe, nos travaux, et indiquer ce en quoi nous pouvons être utiles aux chercheurs de votre centre.
- 43 Le noyau de notre UA 1164 CNRS : sept enseignants-chercheurs de l'Institut de linguistique, auxquels, pour d'évidentes raisons d'ouverture scientifique, nous avons agrégé des linguistes de langues vivantes (pour nous entendre, nous appelons « linguisticiens » - par opposition aux « civilisationnistes » ou aux « littéraires » - ces chercheurs en linguistique dont le terrain est une langue étrangère), ainsi que quelques chercheurs isolés autres Universités (Antilles, Corse) ; également, nous sommes en collaboration avec des chercheurs d'autres équipes CNRS, à Montpellier, Perpignan, La Réunion. À Rouen, quelque vingt thésards travaillent dans l'un des axes de notre équipe. À cette date, nous sommes UA CNRS depuis un an et demi.
- 44 Les thèmes de nos recherches relèvent tous de la *glottopolitique* au sens large. Nous nous donnons comme perspective non seulement d'étudier le langage dans son fonctionnement sociolinguistique, mais également de *faire des propositions sur la gestion des pratiques langagières* : d'où l'orientation glottopolitique que nous donnons à nos recherches.
- 45 Premier axe de recherche, donc, un travail de réflexion sur les diverses situations de conflit, comment les identifier, les traiter, les gérer. J'ai la responsabilité de cette

équipe, avec L. Guespin. Notre travail a abouti au symposium de 84 sur la glottopolitique, et à divers travaux dont la publication est en cours : en particulier, *Langages*, n° 83, *glottopolitique*, désormais paru (septembre 1986).

- 46 Second axe de travail, une enquête sur les problèmes de contacts de langue et surtout la question de la *langue de travail*, et du langage au travail ; l'équipe est dirigée par B. Gardin. L'enquête sur questionnaire est du genre semi-directif ; pendant une heure environ, on fait produire du discours sur les problèmes de la langue et des difficultés langagières ; les enquêteurs peuvent choisir des locuteurs qui semblent n'avoir aucun problème, mais ils s'orientent en général vers des patoisants cauchois, ou des « immigrés » de l'intérieur ou « de l'extérieur » (Occitans, catalanophones, Corses, Américains, Antillais, Maghrébins, négro-africains, etc.). Nous essayons de saisir à la fois *ce qu'ils disent* de leur langue, de leur situation linguistique, du français, de sa norme, et en même temps *quelle est leur pratique langagière* ; les résultats sont très intéressants ; sur environ 80 entretiens déjà transcrits, la synthèse n'est pas encore faite, et la population n'a pas été contrôlée ; cependant, un certain nombre de constantes se laisse déjà entrevoir ; par exemple, toutes les fois que l'acquisition du français a servi à l'ascension sociale, le sujet interviewé masque tous les problèmes qu'il a eus dans l'apprentissage de cette langue seconde. Toutes les fois que le français a joué ce rôle d'instrument de promotion, les témoins, contre toute vraisemblance, disent qu'ils n'ont pas eu de difficultés, qu'ils ne *savent pas* comment ils ont appris le français, alors qu'il est manifeste que, dans un certain nombre de cas, il y a nécessairement eu problème. Ainsi, une Portugaise, arrivée en France sans savoir un mot de français, à l'âge de 6 ou 7 ans devenue professeur de français par la suite, prétend ne pas se souvenir d'avoir eu quelque problème que ce soit à l'école, alors qu'aucun de ses parents ne parlait français. Ce fait se répète. Également, une constante dans les jugements sur le français : par exemple, chez les francophones maghrébins ou négro-africains, qui affirment qu'« ici on ne parle pas bien français » ; « en France, j'ai appris à mal parler français ». Il faudra vérifier si la population interviewée est représentative. Pour l'instant, nous obtenons des constats intéressants. Nous analysons ensuite les performances, et constatons que ceux qui disent que les locuteurs locaux ne parlent pas bien ont aussi leurs problèmes ; nous essayons de cerner ces difficultés, notamment celles qui sont liées aux langues maternelles. Nous constatons aussi que les unités *bilingue* et *bilinguisme* ont un statut spécial chez les Africains ; des gens qui savent deux ou trois langues d'Afrique, très différentes entre elles, en plus du français, répondent à « combien savez-vous de langues ? », « je ne sais qu'une langue, le français » ; c'est ensuite qu'on découvre qu'ils savent trois ou quatre langues, et pourtant ils disent « j'aimerais devenir bilingue », ce qui signifie exclusivement... « j'aimerais apprendre sérieusement l'anglais en plus du français » ; on voit là ce que la situation coloniale a pu produire comme représentation du monde.
- 47 Autre équipe, celle qui s'intéresse à la *sociolinguistique scolaire*. La recherche est centrée sur l'acquisition du français, en tenant compte des divers facteurs : sociaux, psychologiques, pédagogiques ; diverses situations sont retenues : écrit/oral, différents types d'exercices. Le fonctionnement de la classe est analysé au niveau CP-CE2, et au niveau CM1 et CM2-6^e. L'équipe, dirigée par C. Marcellesi et R. Legrand, a des groupes annexes ; ainsi, avec quatre ou cinq IDEN, un groupe travaille sur l'évaluation. Une série de thèses a été soutenue dans la perspective d'ensemble du groupe : étude de la nominalisation chez les écoliers havrais, à partir d'exercices du type « ce paysage est beau, il me plaît » - « la beauté de ce paysage me plaît » (Danvy) ; la maîtrise de

l'orthographe dans la région de Rouen (Loie) ; les phénomènes de « résistance culturelle » dans la région rouennaise (Calbrix), c'est-à-dire tout ce qui est lié à l'ignorance, par le maître, des spécificités linguistiques locales : les différences qui naissent du fait qu'on n'a pas enseigné au maître que les enfants de tel endroit avaient les caractéristiques du français régional ; d'où cette résistance, et l'échec scolaire ; les formes analysées ont été le *nen* du français local (« *je nen veux* au sens de *j'en veux* ») et divers traits du « français de Darnetal », ville limitrophe de Rouen, très populaire, où ces formes sont majoritaires chez les enfants, alors que les enfants venus d'ailleurs ne les présentent pas ; également, une thèse sur les rapports français/cauchois à l'école dans la localité de Yerville, avec tout ce qui est phénomène de changement de code (Lozay).

- 48 Une autre équipe s'occupe de l'interaction langagière, et des problèmes du discours, au sens large, avec L. Guespin ; un numéro de *Langages* est paru, intitulé *dialogue et interaction verbale* (numéro 74). L'interaction verbale est envisagée dans différentes situations : dans le discours pédagogique, dans l'enquête, dans les interviews d'élèves (entretiens réalisés par les sociologues de l'Université de Rouen sur des enfants entrant en seconde) ; est étudiée également l'interaction dans ce que F.-L. Prudent appelle l'*interlecte*, c'est-à-dire le mélange des codes, quand les locuteurs (en l'occurrence, les locuteurs créolophones d'un entretien « en langage créole demi-panaché », mais ceci vaut pour n'importe quel contact de codes) ne savent plus s'ils parlent créole ou français.
- 49 Autre série de travaux, dirigée par B. Gardin : le langage à l'usine, avec analyse de tracts, de comptes rendus de délégations et de négociations ; il s'agit d'étudier les stratégies en jeu dans ce qu'on ne peut pas ne pas appeler les langages de classes. B. Gardin se heurte bien sûr à des difficultés : il n'a pu entrer dans les usines, ce qui pose, avec le problème de la liberté d'accès, le problème de la libre communication ; il a dû travailler à la périphérie de l'usine, avec les syndicats et les membres ouvriers du Comité d'entreprise. Malgré les conventions entre Université et entreprises, rien n'a pu y faire. Ces recherches vont aboutir à une thèse sur le langage dans les rapports de travail et de revendication.
- 50 Une équipe travaille sur le vocabulaire scientifique et notamment technique, et les problèmes de la traduction, avec deux langues en cause : l'anglais (terminologies comparées anglais/français) et l'arabe (études lexicographiques en particulier sur les dictionnaires français-arabe et arabe-français). En quoi telle ou telle langue est-elle équipée, ou sous-équipée ? Qu'est-ce qui explique les emprunts ? Quelle en est l'économie ? Sur les rapports anglais/français, signalons deux travaux de terminologie contrastive : le vocabulaire des fourrages (DEA soutenu, thèse en cours), et le vocabulaire de la Bourse des valeurs (thèse soutenue) ; les recherches sont faites sous forme d'analyses d'environnements : les revues spécialisées sont dépouillées ; toutes les fois que le terme existe dans les deux langues, il est relevé, et l'on étudie comment s'effectue la relation de synonymie entre anglais et français ; le résultat est stocké dans une banque de données en cours de confection.
- 51 Enfin, il faut signaler notre activité bibliographique. Je suis chargé d'alimenter, pour ce qui concerne les travaux français, la bibliographie annuelle qui doit paraître chez Niemeyer Verlag, RFA, sur les publications européennes en sociolinguistique pendant une année. Il s'agit de rassembler tout ce qui est paru, en France, DOM-TOM exclus, sur le français, mais aussi sur les situations sociolinguistiques intra- ou extra-hexagonales.

- 52 Je signalerai pour mémoire diverses activités de notre UA. Une *rencontre franco-italienne sur l'éducation linguistique* a eu lieu en 86 ; elle a réuni 14 intervenants italiens et autant de français, avec quelque cinquante participants ; les actes vont paraître dans les *Cahiers de linguistique sociale*. Les Cahiers vont également publier un numéro sur les situations pédagogiques : rapport occitan/français, créole/français, et quelques situations en Haute Normandie. Nous avons par ailleurs diverses conventions : avec l'Institut de linguistique de Hanoï ; avec la SLI, société de linguistique italienne ; avec la section de linguistique romane de l'Université Karl Marx de Leipzig, avec laquelle nous organisons tous les quatre ans un colloque ; sont à paraître en français les actes du dernier colloque de Leipzig, dont la version allemande a déjà paru dans les *LAB (Linguistische Arbeitsberichte* de l'Université de Leipzig). Nous sommes également liés par des projets lexicographiques importants et un colloque en vue avec l'Université de Hanovre, section de romanistique.
- 53 Une ATP sur la Corse, que je dirige, est liée à notre UA CNRS ; elle a pour thème les *implications théoriques de la situation sociolinguistique corse*. La question est : le corse, très proche de l'italien, ayant été constitué en langue néo-romane, par l'état français, après l'avoir été par les Corses eux-mêmes, qu'est-ce que cela entraîne comme problème définitoire en matière de langue ? Et cela joue pour tout ce qui est définition de « langue » en domaine roman. Cette action prend en compte un certain nombre d'indicateurs de « corsité linguistique », c'est-à-dire de traits qui sont considérés par les Corses comme faisant reconnaître et différencier le corse de l'italien. La question posée est « est-ce que cela va être reconnu ? » ; nous avons composé un petit texte de quelques minutes ; dans la version corse doivent apparaître les indicateurs ; nous faisons traduire ce texte ; les chercheurs de chaque région vont trouver un témoin, d'abord pour qu'il traduise le texte, puis pour qu'il le dise ; les enquêteurs cherchent ensuite cinq à six personnes qui commentent le texte, avec chaque fois des questions : « est-ce que tu reconnais ? » « est-ce que c'est du corse ? », « du corse de quelle région ? », « à quoi reconnaissez-vous que c'est du corse/de l'italien ? », « est-ce que c'est une langue que vous aimeriez parler ? », etc. Tout ceci est destiné à faire produire un discours sur la langue, de manière à saisir le discours que les Corses tiennent sur leur langue, et sur l'italien, le sarde, le bonifacien (langue parlée par des Corses, mais d'origine ligure). Également, on a fait des versions dépourvues des indicateurs les plus caractéristiques, par exemple, sans la mutation consonantique initiale ; ce corse sans mutations consonantiques (celles qui sont communes à toute la Corse) perturbe tout. Confrontés à cette version, les témoins ne savent plus que dire ; ces indicateurs apparemment peu importants (p. ex. le sel : *sali* -- *u zali*, -- *un tsali*), sont indispensables : si on les supprime, le témoin s'affole ; reconnaissant plus ou moins bien le corse, le sarde, l'italien standard, il est dérouté par un corse privé de ses mutations consonantiques.
- 54 Pour terminer, j'indiquerai que notre bibliothèque est assez bien fournie, dans l'orientation sociolinguistique, et qu'elle est à la disposition des chercheurs de votre groupe. Avant d'ouvrir la discussion, il ne me reste qu'à vous remercier de votre attention.

Discussion

- 55 Q. : Basques et Bretons sont absents de votre présentation ; y a-t-il des raisons, politiques, idéologiques, qui font que rien ne démarre en sociolinguistique, en Bretagne par exemple ?
- 56 J.-B. M. : Pour la recherche bretonne : invité par le Centre de Recherche bretonne et celtique, je ne pouvais guère venir vous dire « voilà ce qui se fait en matière sociolinguistique en Bretagne ». Il est vrai que, dans mon numéro de *Langages* (n° 61), il n'y a pas d'article sur le breton ; je ferai remarquer qu'il n'y avait rien non plus sur le corse. Mais le travail du CRBC est mentionné dans le rapport du symposium de 1984. Je pense que l'état de la recherche sociolinguistique sur le breton offre matière à un numéro de *Langages*. Le CRBC fait à sa manière un travail sociolinguistique ; voir, dans les actes du Colloque de 1978, la communication de Jean Le Dû.
- 57 Pour le basque, il faut distinguer deux cas : pendant un certain temps, j'ai obtenu des réponses de Basques de France ; aujourd'hui plus rien. Invités au symposium de 1984, des Basques d'Espagne sont venus, et pas de Basques de France.
- 58 Ma position consiste à refuser tout ghetto en matière de recherche. J'ai un programme scientifique ; tous ceux qui acceptent cette base peuvent travailler avec moi, il ne saurait y avoir de « cordon sanitaire », en matière de recherche, sur des bases idéologiques ou politiques. La porte est ouverte à des gens de toutes opinions, à condition que leur recherche porte sur le corse, sa définition, la réalité des comportements langagiers de la communauté corse.
- 59 Q. : Sur le breton : par un phénomène idéologique, quand on s'intéresse au breton, on évite soigneusement tout ce qui est français, d'où effacement de la langue majoritaire en Bretagne. Travaillant sur le français de Brest, je cherchais la spécificité brestoïse, ni bretonne ni française... Position « nationaliste brestoïse ». Or, s'il y a bien une spécificité brestoïse, ce n'est pas celle que j'envisageais au départ. Quand on étudie une langue, n'y a-t-il pas toujours de l'idéologie derrière le projet de recherche ?
- 60 J.-B. M. : Pour l'idéologie, je pense que l'essentiel, c'est de la sortir, de l'analyser. Si ce sont des raisons politiques et idéologiques qui amènent à un travail, c'est légitime, et il faut le dire. Ce n'est pas facile à dire dans l'Université telle qu'elle est, mais il faut prendre ses risques. Les directeurs de recherche donnent leurs orientations : on peut prendre pour exemple les prépublications de notre symposium. Puis les chercheurs acceptent ou non. Ce que j'ai écrit en 1978 dans *Études corses*, je l'avais déjà dit en 1973 à l'Université corse d'été. À l'époque, ces positions n'ont pas trouvé preneur : j'ai été traîné dans la boue par les nationalistes pour avoir écrit qu'il ne s'agissait pas de faire du corse une langue classiquement normée, mais qu'il y avait une recherche sociolinguistique à faire. Cinq ans plus tard, ces mêmes courants me donnent raison ; ils comprennent qu'une approche sociolinguistique s'impose, et non un normativisme étroit, si l'on veut avoir des chances de sauver le corse.
- 61 Q. : Sociolinguistique et démographie.
- 62 J.-B. M. : J'ai évoqué la question avec J. Le Dû quand je procédais à un recensement des langues minoritaires pour le Congrès de la FIPF à Rio de Janeiro. J'avais deux résultats : les enquêtes en Corse et en Alsace de l'INSEE. En Alsace, la pratique est assez ancienne : la spécificité régionale reconnue exigeait ces recensements, qui prenaient déjà en compte la langue. Pour le corse, la spécificité linguistique n'était pas reconnue. D'où le

caractère original de l'enquête récente : « qu'est-ce que vous parlez ? » (et, en corse « *parlate corsu ?* »). Il s'agit juste de quelques questions, sur une population importante. L'enquête est contestée ; comme le montre Ghj. Thiers, dans les prépublications de l'ATP : à Ajaccio, la moitié des habitants est d'origine non corse, or le pourcentage de gens se donnant comme corsophones est beaucoup plus élevé si l'on s'en tient aux chiffres de l'enquête. C'est un fait en soi, certes, mais qui ne relève pas de la démographie linguistique : en cas d'enquête de ce genre, il faut se donner les moyens de distinguer entre ce que les gens parlent, ce qu'ils pensent qu'ils parlent, et ce qu'ils disent qu'ils parlent.

- 63 Q. : Sur la nature de ces enquêtes.
- 64 J.-B. M. : L'INSEE a réussi à interroger environ 30 000 personnes. Souvent, une population plus réduite, mais judicieusement choisie, peut-être plus révélatrice.
- 65 Q. : Sur le nombre de corsophones en Corse.
- 66 J.-B. M. : Sur quelque 240 000 habitants, on peut penser que la population corsophone est de 140 000 environ, mais avec une structuration des classes d'âge qui pousse au pessimisme sur l'état des choses dans trente ans ; la situation peut être analysée comme moins grave qu'à Brest, mais on peut aussi considérer qu'il ne s'agit que d'un décalage de dix ou quinze ans.
- 67 Q. : Sur les chercheurs des départements de langues vivantes, intéressés à la sociolinguistique appliquée à ces langues. N'y aurait-il pas à développer un enseignement de sociolinguistique générale ?
- 68 J.-B. M. : C'est une de mes préoccupations. Dans le recensement que je fais des travaux, j'ai besoin de savoir ce qui est fait par des chercheurs rattachés à des centres de langues vivantes, mais orientés vers la sociolinguistique. La situation est rendue difficile par le fait que certains disent faire de la linguistique, alors qu'il s'agit bien de sociolinguistique. J'ai évoqué précédemment la SLI, *Società di linguistica italiana* ; c'est le résultat d'une activité considérable : en Italie, les linguistes se connaissent, on sait qui travaille sur quoi ; rien de pareil en France, mais au contraire un morcellement effarant de la linguistique française. Par-delà les écoles et les divergences d'opinion, il y a là un obstacle à la divulgation et au progrès de la recherche.

NOTES

1. Actes dans : Bernard GARDIN, Jean-Baptiste MARCELLESI (éd.), *Sociolinguistique. Approches. Théories. Pratiques*, Paris, Presses universitaires de France, 1980.

RÉSUMÉS

En tant que discipline déclarée, la sociolinguistique est née de l'aspect contradictoire de certains postulats de la linguistique : « toutes les langues sont égales en structure », « tous les locuteurs sont égaux en compétence » ; mais en même temps, la linguistique constate l'inégalité de fait des langues, des locuteurs, et diverses sources d'aliénation linguistique. En France on peut discerner deux axes principaux de recherche : une *sociolinguistique scolaire*, au sens large, qui s'intéresse aux difficultés à l'école, en fonction des diverses composantes de la situation, et une sociolinguistique posant les problèmes des *langues régionales*, plus exactement, des *langues minoritaires*.

As a declared discipline, sociolinguistics arose from the contradictory aspect of certain postulates of linguistics: « all languages are equal in structure », « all speakers are equal in competence »; but at the same time, linguistics notes the de facto inequality of languages and speakers, and various sources of linguistic alienation. In France, there are two main areas of research: *school sociolinguistics*, in the broad sense of the term, which looks at the difficulties encountered at school, depending on the various components of the situation, and sociolinguistics which looks at the problems of *regional languages*, or more precisely, *minority languages*.

INDEX

Mots-clés : sociolinguistique, France, école, langues régionales, minorités sociolinguistiques

Keywords : sociolinguistics, France, schools, regional languages, sociolinguistic minorities